
Programme de Formation

Installation assise des enfants non marchant présentant une paralysie cérébrale

Les installations assises de jour concourent à une prévention orthopédique et au confort. dans l'approche thérapeutique des enfants non marchant présentant une paralysie cérébrale.

À partir d'un examen clinique précis, on peut déterminer les besoins de chaque enfant et ainsi améliorer la qualité de l'accompagnement au quotidien.

Organisation

Durée : 14 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Ergothérapeutes, kinésithérapeutes et médecins prescripteurs, orthoprothésistes-orthopédistes partenaires



Objectifs pédagogiques

- Établir le cahier des charges de l'installation assise de l'enfant.
- Définir et choisir les composants de l'installation adaptée au cahier des charges.
- Déterminer un moyen de suivi de l'installation dans le temps.



Description

Définition des besoins

- Méthode pour établir le cahier des charges de l'installation assise de l'enfant en partant des fonctions demandées à l'installation, des besoins du jeune et de son entourage, de son environnement, de ses capacités de transferts et des contraintes orthopédiques.
- Les différents points à prendre en compte : bassin, rachis, position de la tête, des membres inférieurs et supérieurs.
- Rappels anatomiques.
- Éléments de mesures et d'évaluation.

Choix de l'installation

- Focus sur deux types d'installation : siège moulé et assise modulaire.
- Leurs caractéristiques, les éléments à prendre en compte lors de la prescription pour répondre au cahier des charges, les avantages et inconvénients.
- Contraintes administratives à prendre en compte lors du choix du matériel.
- Panorama des autres types d'installation : selle de Vaucresson, Motilo...
- Adaptations autour de l'installation.

Suivi de l'installation

Évaluation, adaptation, évolution de l'installation et moyen de suivi pour justifier/expliciter ses choix aux autres équipes susceptibles de prendre en charge l'enfant.



Prérequis

Aucun

Informations sur l'accessibilité

Pour tout échange ou demande de mise en confort, vous pouvez contacter notre référent handicap à l'adresse : apf.formation@apf.asso.fr



Modalités pédagogiques

La méthode pédagogique interactive s'appuie sur des contenus théoriques, des analyses de cas, des ateliers pratiques, des jeux de rôles et des discussions.



Moyens et supports pédagogiques

Sur le plan matériel est requise une salle spacieuse adaptée à la formation, équipée d'un vidéoprojecteur et d'un tableau blanc.



Modalités d'évaluation et de suivi

Avant la formation : Les participants seront invités à renseigner un questionnaire afin d'évaluer leur niveau de connaissances des objectifs de la formation.

Pendant la formation : Plusieurs évaluations seront réalisées afin de mesurer la progression de chaque participant.

A l'issue de la formation : Un questionnaire sera communiqué aux participants afin d'évaluer l'atteinte des objectifs de la formation ainsi que leur niveau de satisfaction. Un questionnaire leur sera envoyé à 1.5 mois afin de mesurer la mise en pratique de la formation et les acquis en situation de travail.